



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 2952

Texte de la question

M Alain Barrau attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur le grave problème que constitue, tant pour les élèves que pour les professeurs, l'application des nouveaux programmes d'histoire et de géographie en classes terminales dès la rentrée de 1989. En effet, sous réserve de modifications de détail, les programmes dits « Chevenement », d'application récente, convenaient fort bien de l'avis même de la principale association nationale des professeurs d'histoire géographie, qui regrette que son avis, comme celui des syndicats d'enseignants et des associations des parents d'élèves, n'ait pas été suivi. Il est en outre très regrettable que la Seconde Guerre mondiale ne soit plus au programme des classes de terminales et donc du baccalauréat. Il lui demande donc de tout faire pour que cette décision soit réexaminée.

Texte de la réponse

Reponse. - L'élaboration des programmes de terminale des lycées a donné lieu à une concertation qui a été conduite dans les formes habituelles. Les syndicats d'enseignants et l'association des professeurs d'histoire et de géographie ont été consultés et ont fait connaître par écrit leurs observations dont un certain nombre ont été prises en considération dans la rédaction définitive du programme. La Seconde Guerre mondiale figurera désormais au programme des deux dernières classes du second cycle : en classes de première seront étudiées les grandes phases et les conditions du conflit ainsi que l'histoire de la France durant cette période ; en classes terminales, on insistera particulièrement sur le bilan du conflit, du point de vue notamment de ses conséquences politiques, matérielles et morales. Cette question pourra donc faire l'objet d'interrogations à l'examen du baccalauréat. Pour ce qui est des conditions d'application de ce programme, il convient de noter qu'une commission de réflexion sur l'enseignement de l'histoire a été créée à l'initiative du ministre d'Etat. Elle est présidée par M le professeur Philippe Joutard. Cette commission a pour objet, entre autres, de réfléchir sur les éclairages qu'il convient de donner aux différentes questions faisant partie du programme ; elle a également pour tâche la rédaction de complément et la réglementation des aménagements à prévoir en ce qui concerne l'épreuve d'histoire géographie au baccalauréat. Il va de soi que sur ce dernier point toute éventuelle modification n'interviendra qu'au terme d'une large consultation.

Données clés

Auteur : [M. Barrau Alain](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2952

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2633